

## **SUIVI DU COMPTE D'ÉCARTS RELATIF AUX PANNES MAJEURES**



- 1 Le tableau suivant présente le suivi du compte d'écarts relatif aux pannes majeures reconnu  
 2 par la Régie dans sa décision D-2009-016<sup>1</sup> et dont les modalités de disposition ont été  
 3 approuvées par la Régie dans sa décision D-2013-037<sup>2</sup>.

**TABLEAU 1 :  
SUIVI DU COMPTE D'ÉCARTS RELATIF AUX PANNES MAJEURES (M\$)**

	2018		Solde du compte
	Charges d'exploitation	Intérêts	
<b>Hors base de tarification</b>			
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>7,9</b>	<b>0,1</b>	<b>8,0</b>
<b>Opérations en 2018</b>		0,2	0,2
Amortissement du compte d'écarts 2016	(4,1)		(4,1)
Écart 2018	22,5		22,5
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>26,2</b>	<b>0,3</b>	<b>26,5</b>

### SOLDE DU COMPTE 2018

- 4 En 2018, des pannes majeures se sont produites les 23 janvier, 21 février, 4 et 16 avril, 4 et  
 5 5 mai, 2 juillet, 6 et 29 août, 21 et 22 septembre, 16 octobre ainsi que les 3, 10, 27 et 28  
 6 novembre.
- 7 Comme présenté au tableau 2, le coût des pannes majeures s'élève à 38,5 M\$ en 2018. Les  
 8 dépenses ont été comptabilisées directement selon leur nature dans les différents postes de  
 9 coûts identifiés. Ainsi, conformément à la décision D-2009-016, le montant qui excède le  
 10 seuil de 16 M\$, soit 22,5 M\$ est comptabilisé au compte d'écarts pour 2018.

<sup>1</sup> D-2009-016, pages 15 et 16.

<sup>2</sup> D-2013-037, page 42.

**TABLEAU 2 :  
COÛT DES PANNES MAJEURES 2018 (M\$)**

	Réel 2018	D-2018-025	Écart Réel 2018 / D-2018-025
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>37,5</b>	<b>8,0</b>	<b>29,5</b>
Masse salariale	21,5		21,5
Salaire de base	3,5		3,5
Temps supplémentaire	14,1		14,1
Primes et revenus divers	2,4		2,4
Avantages sociaux	1,5		1,5
Avantages sociaux - Coût de retraite	1,0		1,0
Avantages sociaux - Autres	0,5		0,5
Autres charges directes	12,2	8,0	4,2
Dépenses de personnel et indemnités	0,6		0,6
Services externes et ressources financières	10,3	8,0	2,3
Services externes	10,3		10,3
Maîtrise de la végétation	4,5		4,5
Services professionnels et autres	5,8		5,8
Ressources financières		8,0	(8,0)
Provision - Pannes majeures		8,0	(8,0)
Stock, achats, locations et autres	1,3		1,3
Charges de services partagés	2,9		2,9
Centre de services partagés	2,6		2,6
Vice-Présidence - Technologies de l'information et des communications (VPTIC)	0,3		0,3
Coûts capitalisés	0,9		0,9
Gestion de matériel	0,9		0,9
<b>Autres charges</b>	<b>1,0</b>		<b>1,0</b>
Amortissement et déclassement	1,0		1,0
<b>Coût des pannes majeures</b>	<b>38,5</b>	<b>8,0</b>	<b>30,5</b>
<b>Montant versé au compte d'écarts - Pannes majeures</b>	<b>(22,5)</b>		<b>(22,5)</b>
<b>Impact sur les résultats</b>	<b>16,0</b>	<b>8,0</b>	<b>8,0</b>